



Votre entreprise est digne de confiance. Montrez-le en recourant à des inspecteurs fiables.



Chaque jour au Canada, des produits, des systèmes et des services sont inspectés pour en démontrer la sécurité et la qualité. Vos clients et vos partenaires dépendent de la validité et de l'exactitude des résultats de ces inspections. Et l'efficacité de votre entreprise est liée à leur fiabilité.

En faisant appel à un organisme d'inspection pour repérer les problèmes éventuels avant qu'ils n'occasionnent des dépenses, votre organisme pourrait réaliser des économies de temps et d'argent. Qu'elles soient motivées par la demande de l'industrie ou exigées par une réglementation, les inspections sont un moyen important d'améliorer la crédibilité de votre organisme et de protéger sa réputation.

Les organismes d'inspection accrédités ont fait l'objet d'un examen rigoureux, à partir de lignes directrices acceptées à l'échelle internationale, mené pour évaluer l'intégrité et la compétence de leurs services d'inspection.

Recourir à des services d'inspection fiables, c'est se donner le moyen d'atteindre ses objectifs d'affaires. Mais ce n'est pas tout. Faire par un organisme accrédité par le Conseil canadien des normes, une inspection pourra conférer à votre entreprise encore plus de crédibilité.

POURQUOI CHOISIR UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES?

Les organismes d'inspection accrédités par le Conseil canadien des normes bénéficient de la richesse de son expérience et de ses connaissances.

Le Conseil canadien des normes comprend l'importance de l'évaluation de la conformité et il tient à ce qu'elle rapporte aux Canadiens. Il a été mandaté par le gouvernement fédéral pour gérer le Système national de normes. Ses programmes d'accréditation se sont acquis la reconnaissance et le respect des organismes gouvernementaux de réglementation, des entreprises, de l'industrie et des consommateurs dans l'ensemble du pays. Il participe activement aux efforts réalisés pour faire accepter partout dans le monde les résultats d'inspection de ses organismes accrédités.

Le Conseil canadien des normes est disposé à examiner les possibilités d'étendre ses programmes d'accréditation là où le besoin se fait sentir. Il offre actuellement l'accréditation aux inspecteurs d'équipement électrique et de systèmes de canalisation de gaz médical.

TROUVEZ L'ORGANISME D'INSPECTION QU'IL VOUS FAUT

La liste complète des organismes d'inspection accrédités est affichée dans notre site web. Explorez ce site pour obtenir les toutes dernières nouvelles et informations sur l'évaluation de la conformité.

www.ccn-scc.ca

info@scc.ca

Tél. 613 238 3222

Devenir un organisme d'inspection accrédité, ça vous intéresse?

L'accréditation du Conseil canadien des normes confère instantanément à votre organisme et à ses services d'inspection encore plus de crédibilité. Communiquez avec nous pour en savoir plus.

Besoin de résultats d'inspection fiables?

FIÉZ-VOUS À UN ORGANISME D'INSPECTION ACCRÉDITÉ

Conseil canadien des normes

PROGRAMMES D'ACCREDITATION DE
L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ